

Au fil du Miodet

Juillet 2025

TRAVAUX D'EXTENSION ET AMENAGEMENT DE LA RESTAURATION DU COLLEGE

Dans le cadre du «plan Marshall» porté par le Conseil départemental en faveur du patrimoine bâti des collèges, une opération d'extension de la demi-pension est programmée pour le Collège François Villon en mars 2026. Elle consistera au-delà de la mise aux normes, à agrandir la salle de restauration, tout en conservant la salle existante. L'aménagement de la cuisine sera revu en fonction du nombre de repas journaliers et une solution sera ainsi apportée au manque de stockage actuel. Le hall existant et les sanitaires seront intégralement remis en état. Le montant des travaux est estimé à 1 000 000 € et la durée à 1 an.

Les élèves du primaire bénéficiant du service de restauration proposé par le collège, la commune participera financièrement aux travaux de rénovation au prorata du nombre de rationnaires accueillis soit 250 000 € payable sur 4 ans.



Durant le temps des travaux, la salle de l'Amicale laïque sera provisoirement aménagée en lieu de restauration à destination des enfants du primaire et du collège. Les repas seront réchauffés sur place.

La restauration des enfants de l'école primaire et du collège mérite toute notre attention et il est indispensable que ces travaux de rénovation soient entrepris. Le fonctionnement habituel des bâtiments communaux risque d'être légèrement perturbé et nous vous demandons de faire preuve d'indulgence et de compréhension pour le bien de tous.

Nathalie SESSA

Si vous souhaitez faire passer une annonce, un article, une photo, n'hésitez pas à nous le faire savoir par mail : mairie-st-dier@wanadoo.fr

Pique-nique géant le 20 juin 2025

Ça y est il est brûlé. Nous avons fait une belle flambée le 20 juin après les inaugurations de l'arbre de vie et de notre village ambassadeur du don d'organes. Nous avons eu bien chaud mais nous avons pu apaiser notre soif autour d'un apéritif et notre faim autour d'un copieux buffet campagnard. Le tout offert par les associations organisatrices et la mairie.

Nous avons fini la soirée à la lueur du feu en partageant nos repas dans une très bonne ambiance.



Préparation de la brocante le 3 août 2025

La brocante est un moment fort de la vie de notre village. Chaque année elle attire de plus en plus de brocanteurs et de visiteurs. L'année dernière, il y avait plus de 1,9 kilomètres de marchandises étalées sur nos trottoirs. Son organisation est une lourde charge.

Appel aux bonnes volontés

Je profite de ce bulletin pour lancer un appel à toutes les bonnes volontés. Si vous êtes disponibles et si vous pouvez nous consacrer une ou deux heures ce sera pour nous une grande aide. Si vous pouvez faire plus et rejoindre l'équipe du Comité des fêtes ce serait merveilleux. Plus nous serons nombreux, plus nous pourrons proposer de nouvelles animations dans notre village.

Vous pouvez me contacter au 06 29 68 30 60.

Merci d'avance.

Pour le comité des fêtes. J-Yves CONFLAND

INCIVILITES



Nous tenons à remercier la personne qui a eu la délicatesse de déposer « **anonymement** » des mauvaises herbes devant la porte de la Mairie.

Le dicton prend ici tout son sens : « faute avouée est à moitié pardonnée » !

Nous aurions préféré pouvoir en discuter ouvertement et sans animosité comme nous savons le faire.

A bon entendeur....

Bien entendu, il en est de même pour ceux qui ne ramassent toujours pas les déjections de leurs animaux, qui déposent leurs poubelles dans des lieux non prévus ou qui déblatèrent sans savoir sur leurs voisins ou voisines !

La pensée du Mahatma Gandhi prend ici tout son sens : « *Le respect est le fondement de toute bonne relation.* » **A méditer et à mettre en pratique !**

ASSOCIATION : les 100 métiers Saint-Diérois

Pour son dixième anniversaire, notre association termine l'année 2024/2025 en beauté.

Deux petits spectacles avec les enfants des groupes de DANSE/EXPRESSION CORPORELLE et CIRQUE. Les familles et les amis sont venus nombreux applaudir les jeunes artistes. Ces petites fêtes se sont achevées par un partage gourmand autour des enfants et de leur animatrice.



Un autre temps fort pour notre association fut la sortie patrimoine le 14 juin dernier à l'Arboretum de BALAINE près de Moulins, qui a enchanté tous les participants ! Une première expérience de voyage pour Les 100 Métiers. Le succès étant au rendez-vous, les adhérents et leurs proches attendent déjà la prochaine destination qui sera choisie pour 2026.

A noter que le nouvel atelier de DESSIN/PEINTURE ARTISTIQUE participe à l'exposition des artistes locaux organisée par la municipalité du 11 juillet au 11 Août 2025 Salle du judo à Saint-Dier..

A ne pas manquer également, le traditionnel CONCERT BAROQUE avec *Poldowsky String Quartet* mardi 12 Août à 20h30 à l'église de Saint-Dier. Comme chaque fois, le programme devrait être somptueux, cette année, violons et violoncelles célébreront Boccherini, Beethoven et Debussy.

Toutes les activités sportives ou artistiques s'arrêtent pour la pause estivale et reprendront dès la première semaine de septembre 2025.

Les inscriptions auront lieu : Samedi 6 septembre 2025 de 9h00 à 12h00

Salle voûtée de la mairie à Saint-Dier

Renseignements : 06 08 78 95 53 ou les100metiers@gmail.com

Bel été à tous,

Isabelle CONFLAND pour «Les 100 Métiers Saint-Diérois»

REGISTRE COMMUNAL



Selon l'article L121-6-1 du code de l'action sociale et des familles, le Maire est tenu d'instituer et de tenir à jour un registre nominatif communal des personnes âgées et des personnes handicapées de sa commune vivant à domicile, **qui en font la demande ou à la demande écrite d'un tiers** (parents, voisins, médecin...), **à la condition que la personne concernée, ou son représentant légal, n'y soit pas opposée**. Le registre nominatif devra faire apparaître les éléments relatifs à l'identité et à la situation à domicile de la personne inscrite sur le registre. La mise en œuvre de mesures de protection des populations les plus vulnérables durant les vagues de chaleur afin de réduire les impacts sur leur état de santé repose sur la qualité des registres communaux.

Si vous souhaitez être noté sur ce registre, vous devez impérativement le signaler au secrétariat de Mairie.

GENDARMERIE

Dans le cadre de la prévention des actes de délinquance sur le territoire de votre commune, nous attirons votre attention sur une recrudescence d'escroqueries en ligne, dont plusieurs administrés ont récemment été victimes.

Les modes opératoires sont variés, mais l'un des plus courants consiste en une usurpation de l'identité d'un conseiller bancaire. L'escroc, se présentant comme un professionnel d'un établissement connu, parvient à instaurer un climat d'urgence et de confiance, pour inciter la victime à lui transmettre ses identifiants, mots de passe ou codes de validation. Les conséquences sont souvent graves : virements frauduleux, piratage de comptes bancaires, ou encore ouverture de crédits à l'insu des victimes.

**ESCROQUERIES EN LIGNE:
RESTEZ VIGILANT!**

Face à la recrudescence des escroqueries en ligne, attention notamment aux faux conseillers bancaires vous appelant pour obtenir des codes sous prétexte d'une fraude.

LES PRINCIPALES ESCROQUERIES

HAMEÇONNAGE
Faux courriels ou SMS cherchant à dérober des données personnelles (mots de passe, numéros de carte bancaire, etc.)

FAUSSES ANNONCES
Biens proposés à prix attractif, mais inexistant ou non conformes à l'annonce

VIRUS ET FAUX SUPPORT TECHNIQUE
Message indiquant à tort que votre ordinateur est infecté, vous incitant à appeler un faux technicien

SOYEZ PRUDENT

Ne communiquez jamais vos données sensibles par téléphone ou en ligne

Utilisez des mots de passe robustes et l'authentification à deux facteurs

En cas de doute, faites des vérifications par vous-même

Signalez ces faits sur les sites en ligne officiels **THESÉE**, **PERCEVAL** et **CYBERMALVEILLANCE**
Communauté de brigades de Billom

D'autres formes d'escroqueries sont également observées :

- Hameçonnage (phishing) par SMS ou email imitant les services publics ou entreprises légitimes,
- Sites de vente frauduleux ou de fausses annonces immobilières,
- Faux agents publics ou techniciens opérateurs.

Face à ces menaces, il est impératif de renforcer la vigilance collective.

Il est également important de rappeler aux victimes de ce type de faits qu'ils peuvent signaler les pratiques suspectes via les plateformes officielles suivantes :

www.cybermalveillance.gouv.fr,

www.service-public.fr/thesee,

www.perceval.gouv.fr,

www.internet-signalement.gouv.fr.

En vous remerciant par avance pour votre concours dans cette démarche de prévention citoyenne.

REMERCIEMENTS



Nous tenons à remercier les agents des services techniques, Nans LAMBERT et Pierre MOINE qui mettent tout en œuvre pour entretenir nos espaces bien fleuris et améliorer notre cadre de vie.

Au fil du Miodet

Bulletin municipal de la commune de Saint Dier-d'Auvergne
Directrice de publication : Nathalie SESSA
Rédaction, prise de vue et mise en page : Le Conseil Municipal
Dépôt légal : Juillet 2025 - Crédit photo : La municipalité
Reprographie : La commune - Tirage : 400 exemplaires
Distribution : Les élus